

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 11 janvier 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 11 janvier 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 janvier 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin demande à Larue s'il a fait le nécessaire pour que Delpech puisse suivre l'appel d'Esther Lemaire devant la cour d'Amiens. Sur l'affaire Delacourt : Godin veut y mettre un terme. Dans le post-scriptum, Godin rappelle à Larue qu'il souhaite expliquer lui-même l'affaire Moine devant le tribunal de Vervins.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Delacourt \[monsieur\]](#)
- [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Moine \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Amiens \(Somme\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation3 p. (473r, 474v, 475r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nersailles 11 Janvier 73

Monsieur Larue,

J'espère que vous avez fait tout
le nécessaire pour que M. Delpech
puisse suivre activement l'appel de
Mad^e Gadin devant la cour d'Orléans.

Cela est d'autant plus nécessaire
que Mad^e Gadin peut s'appuyer sur
cet appel pour entrer dans une

certaine mesure l'expertise qui se
fait en ce moment.

Je suis aussi préoccupé de la liqui-
dation des fais de l'affaire Delacour,
et de l'issue de ce procès que je ne connais
qu'incomplètement. Si je ne me trompe
le tribunal a ordonné l'insertion de son
jugement, comment se fait-il que
cela n'ait pas encore eu lieu? Je tiens
à ce que cette affaire soit complètement
et promptement terminée, et qu'elle ne
puisse être remise en discussion.

Veuillez en conséquence me faire
connaître la situation de cette affaire
et, dans tous les cas, faire le nécessaire
pour qu'elle se termine si elle ne l'est
pas.

À gré, je vous prie, Monsieur
mes civilités empressées.

Guion

P.S. Vous savez que je désire sa plaquer
moi-même l'affaire Moine devant
le Tribunal de Vermorel, faites en
sorte d'arranger les choses en consé-
quence en me prevenant de ce que
vous ferez.